

L'édito du Maire

Libérés du port du masque presque partout avec un allègement des mesures sanitaires, nous pensons retrouver les beaux jours...

Et pourtant, c'est une crise sans précédent pour beaucoup de générations, que nous connaissons à quelques heures de chez nous, en Europe.

Je veux exprimer le soutien du Conseil Municipal au peuple Ukrainien. Concrètement, c'est tout naturellement que la Commune s'est associée à une initiative locale afin de recueillir des biens de consommation et de les acheminer vers ce pays. Des membres d'une famille ukrainienne sont actuellement accueillis à Nancray et nous avons réussi à leur trouver un hébergement. Une fillette de six ans est maintenant scolarisée à Nancray. Je tiens tout particulièrement à saluer l'engagement de Stéphane Ginéprino qui a fait le voyage pour porter secours à ces personnes. Au moment où j'écris ces mots, j'apprends que d'autres ukrainiens vont arriver à Nancray et que d'autres scolarisations auront lieu. Je veux chaleureusement remercier les personnes qui ont fait des dons, celles qui ont entrepris le voyage en Pologne, celles qui contribuent d'une manière ou d'une autre à l'accueil des réfugiés à Nancray, les membres du CCAS et du Conseil Municipal qui se sont rapidement mobilisés.

Au plaisir de vous rencontrer,

Le Maire, Vincent Fiétier

Les échos du conseil municipal

Conseil du jeudi 10 mars 2022

Présent-e-s : Mmes et MM. David BOURDIER - Philippe BRECHENMACHER – Sylvie CATTET – Vincent FIETIER – Annette GIRARDCLOS – Stéphane HAEHNEL – Patrick JEHL – Barbara KURTZMANN – Fabien MULIN - Guy RENOUD – Frédéric SALVI – Stéphane SAUCE - Bettina TROUDE - Esther VOUILLOT
Secrétaire de séance : M. Frédéric SALVI

Absente excusée : Mme Aline GUY-CHAUVILLE

Pouvoirs : Aline GUY-CHAUVILLE à David BOURDIER

[Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2021 :](#)

Unanimité

[Demandes d'autorisations d'urbanisme :](#)

Ont été déposées :

- Cinq demandes de permis de construire
- Cinq demandes de déclarations préalables

[Projet de parc éolien – Conclusion d'une convention de mise à disposition temporaire de parcelles forestières en vue de l'installation d'un mât de mesure du vent :](#)

La société Opale envisage le développement d'un parc éolien participatif.

A cet effet, un mât de mesure du vent doit être installé afin de déterminer le potentiel éolien du site. Le bureau d'études d'Opale souhaite bénéficier d'une convention de mise à disposition temporaire d'une emprise située sur une parcelle forestière relevant du domaine privé de la Commune.

14 pour dont 1 pouvoir, 1 contre

[Gestion des animaux trouvés ou errants sur la voie publique – Convention avec la clinique vétérinaire du Val :](#)

La Commune a l'obligation de gérer les animaux trouvés ou accidentés sur la voie publique si leur propriétaire est inconnu ou défaillant. De plus, elle doit procéder à la stérilisation des chats errants.

Pour cela, il est proposé de signer une convention avec la SELARL de vétérinaires clinique du Val, située à Valdahon.

Unanimité

[Reversement par le Syndicat mixte d'énergies du Doubs \(SYDED\) d'une fraction de la taxe sur la consommation finale d'électricité \(TCFE\) :](#)

Par délibération des séances du 2 avril et du 17 décembre 2021, le SYDED a décidé de reverser à toutes ses Communes membres une fraction de la TCFE.

Le Conseil municipal décide d'accepter le reversement par le SYDED d'une fraction égale à 25% du montant de la TCFE perçue sur le territoire de la Commune, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Unanimité

Le Conseil municipal prend connaissance du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif de la Commune de Nancray pour l'année 2020.

Unanimité

[Coût définitif des transferts de charges 2021 – Evaluation prévisionnelle des transferts de charges 2022 :](#)

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est réunie le 16 décembre 2021 afin de valider les modalités et les résultats du calcul du coût définitif des transferts de charges pour 2021. Elle a également évalué le montant prévisionnel des charges transférées pour 2022.

Le Conseil municipal approuve les modalités et les résultats pour 2021 et approuve les montants prévisionnels de charges transférées pour 2022.

Unanimité

ÉTAT CIVIL 2021

Naissances

Albane FAVROT	28/01/2021
Mia ENGEL	22/06/2021
Manon BOURDIER	18/08/2021
Appoline VERVAEKE	26/08/2021
Elio DEL ALMEIDA	28/09/2021
Elie BONVALOT	10/10/2021
Louise BOITEUX	13/10/2021
Maxine SERMENT	15/11/2021

Décès

Suzanne ROBERT veuve PLANÇON	29/01/2021
Jean BOUVRESSE	06/03/2021
François CHEVIET	18/05/2021
Marcelle PLANÇON veuve SAINT-HILLIER	03/06/2021
Stéphane GAILLARD	04/09/2021
Nathalie MAUFFREY épouse LANTENOIS	18/09/2021
Olivier GROSJEAN	04/11/2021
René GINEPRINO	26/11/2021
Bernadette SAINT-HILLIER épouse DE GARRIGUES	26/11/2021
Serge TELAL	10/12/2021



NANCRAY : Rappel des règles d'urbanisme

Depuis quelques temps, nous constatons de plus en plus de travaux réalisés ou démarrés sans autorisation.

Bien souvent, on n'y pense pas. Cependant, beaucoup de choses sont réglementées.

Les règles d'urbanisme sur le territoire de la commune sont régies par le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** qui a été approuvé par le conseil communautaire en 2019.

Le PLU est accessible sur le site internet de la Commune de Nancray via l'onglet VIE MUNICIPALE / PLAN LOCAL D'URBANISME.

Le PLU définit les zones classées UA (habitat ancien), UB (extensions urbaines continues et discontinues), UEP (équipements publics de la Commune), UEL (tourisme et loisirs), AU (à urbaniser), N (naturel) et A (agricole). Pour chaque zone, il existe un règlement donnant le cadre des travaux autorisés ou non.

En règle générale, il est formellement interdit de démarrer des travaux soumis à autorisation sans accord préalable de la mairie.

Il est également obligatoire d'afficher l'autorisation sur le terrain dès réception de celle-ci et durant toute la durée du chantier.

Si un doute existe concernant les travaux envisagés (la pose d'une clôture, la réalisation d'un mur, un ravalement de façade ou une rénovation de toit, la création d'une ouverture, la construction d'un abri de jardin, une extension...) ainsi que le niveau d'autorisation nécessaire (déclaration préalable, permis de construire), vous pouvez vous adresser directement à la mairie qui saura vous indiquer les démarches à entreprendre.

Nous vous rappelons également que le PLU interdit tout remblaiement qui n'est pas lié à une construction autorisée.

Travaux rue du Pont

Des travaux de réfection seront réalisés sur le pont à partir d'**avril 2022** pour une durée d'environ **12 semaines**.

L'accès par ce pont sera totalement fermé.

La vie associative et autres activités



Opération Brioches

Du 04 au 10 avril 2022



A NANCRAY
SAMEDI 09 AVRIL 2022

L'ADAPEI est à la recherche de bénévoles pour proposer une brioche aux habitants en échange d'un don.

Rendez-vous **SAMEDI 09 AVRIL 2022** à 09H00 à la mairie de Nancray

Adapei du Doubs - 81 rue de Dole - CS 51913 - 25020 Besançon cedex
Tél : 06-45-97-48-81 ou 06-48-23-39-64
vieassociative@adapeidudoubs.org

FOOTBALL CLUB PREMIER PLATEAU



STAGE MULTISPORTS

AU PROGRAMME :

FOOTBALL, TENNIS, BADMINTON, BASKET,
ULTIMATE, HANDISPORT ...

STAGE POUR GARÇONS ET FILLES DE 6 À 13 ANS .
DU 18 AU 22 AVRIL 2022 .

STADE DE NANCRAY .
9H-12H / 13H-16H .

60€ LICENCIÉS FCPP ET FCMMGV 70€ NON LICENCIÉS
REPAS TIRÉS DU SAC OU POSSIBILITÉ DE RENTRER CHEZ SOI .

INSCRIPTION :

VALENTIN GRISOT :
06.43.16.45.96



abn

Amicale des boulistes
De Nancray

La saison des Championnats des clubs débutera le 18 avril 2022 après-midi. A cette occasion, le club de Pétanque de Nancray recevra à domicile les équipes de Baume-Les-Dames, Hérimoncourt, Pierrefontaine, Pont-de-Roide et Thise.

La Journée des Dons Cachés

SALLE « Espace du Vaizot » à NANCRAY

DIMANCHE 3 AVRIL de 10h à 18h

Entrée gratuite

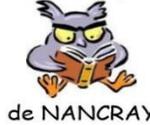
Buvette et Restauration sur place

Pour nous contacter :

07 82 29 26 06 /donscachésnancray25@gmail.com

CF
NANCRAY
COMITÉ DES FÊTES DE NANCRAY

Bibliothèque



NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE :

En adhérant à la bibliothèque, vous pouvez bénéficier gratuitement du service Média-Doo, service de ressources en ligne de la médiathèque départementale.

Média-Doo permet l'accès à de la presse et des magazines, des films et documentaires, des livres et loisirs jeunesse, de l'auto-formation.

La bibliothèque de Nancray propose plus de 5000 livres pour tous les âges, l'inscription est au tarif de 10 € par an et par famille.

Horaires d'ouverture les mercredis de 17H à 19H, et les samedis de 10H à 12H.

Bulletin d'inscription

À retourner avant le vendredi 22/04/2022 à l'Ecole de Musique du Plateau

À découper ou à photocopier (1 bulletin par enfant)

Je soussigné Mme/M :

Adresse :

CP ville :

- J'inscris mon enfant au stage « Chorale sur le répertoire d'Angèle » durant les vacances de printemps
- J'accepte que les organisateurs communiquent mes coordonnées aux autres familles afin de faciliter l'organisation de covoiturage.
- J'accepte l'utilisation des photos et vidéos qui seront utilisés par l'Ecole de Musique

Renseignements stagiaire :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Déjà inscrit à l'école de musique : OUI NON

Déjà choriste à l'école de musique : OUI NON

Je joins la somme de€ correspondant au prix du stage, versée en chèque / espèces / chèque vacances

Signature :

Pour continuer l'aventure, tu peux rejoindre la chorale de l'Ecole de Musique du Plateau, tous les vendredis à 17h30 au centre culturel de la Messarde.

Pour plus de renseignements : Ecole de musique du plateau, 3 rue de la Messarde, 25660 SAÔNE · 09-84-43-65-09 · emplateau@gmail.com

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Doubs
le Département

Grand
Besançon
Métropole

Syndicat d'étude et
d'aménagement de
Besançon Sud Plateau

École de
Musique
du Plateau

Inscris toi au
STAGE CHORALE
Et viens chanter les
chansons d'

Angèle

Les 25, 26 et 27 avril 2022

Au centre culturel de la Messarde à
Saône

